

Éduquer aux médias et à l'information

Reporters Normandie Jeunes



RADIO

Appel à candidatures

Cadre général

La Région Normandie, dans le cadre des actions éducatives proposé aux établissements relevant de sa compétence (lycées, CFA, MFR, missions locales et organismes de formation professionnelle), accompagne le dispositif d'éducation aux médias « Reporters Normandie Jeunes ». Ce dispositif est structuré autour de deux médias : la radio et la Web TV.

« Reporters Normandie Jeunes Radio » prévoit l'organisation d'ateliers radio organisés dans les établissements à destination des élèves, apprentis et stagiaires, animés par des professionnels de l'association « **Zones d'Ondes** ».

Dans ce contexte, l'association s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à élaborer et mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique qui structure le cadre général présenté ici, le programme d'ateliers défini avec chaque établissement.

Ces ateliers débouchent sur la mise en place de radios temporaires diffusées via le web et le réseau hertzien (bande FM) sur une fréquence attribuée par l'ARCOM. Les productions réalisées dans ce cadre sont mises en ligne sur un espace de diffusion dédié sur le site l'association Zones d'Ondes :

« Reporters Normandie Jeunes Radio » :

<https://zonesdondes.org/reporters-normandie-jeunes/>

Ce dispositif est organisé en partenariat avec les Autorités Académiques (Académie de Normandie et DRAAF) qui participent aux instances de pilotage.



Les établissements candidats au dispositif « Reporters Normandie Jeunes Radio » peuvent s'inscrire dans un cycle de 3 années permettant l'installation pérenne d'un projet radio. Il s'organise comme suit :

- ✓ Une première année de découverte, permettant à l'établissement d'expérimenter un projet radio. Lors de cette première année, les jeunes participants prennent conscience de la parole et de la voix, s'exercent en fabriquant des émissions et en réalisant des enregistrements pour une journée de diffusion. A l'issue de cette première année, les structures éducatives font ou non le choix de développer une radio pérenne. Dans ce cas, elles continuent de bénéficier de l'accompagnement de « Zones d'Ondes » pour deux années.
- ✓ Une deuxième année de préparation à l'autonomie en vue d'une animation plus autonome de l'antenne lors de deux journées de diffusion et de la production d'émissions pour l'espace régional de diffusion sur le Web. C'est aussi l'année de décision d'acquisition d'un studio.
- ✓ Une troisième année d'accompagnement à l'autonomisation de l'établissement permettant l'appropriation du studio acquis en deuxième année et un travail en autonomie, débouchant sur des productions régulières d'émissions pouvant intégrer l'espace régional de diffusion.

Objectifs généraux du dispositif

- ✓ Contribuer à la formation et à la construction de la citoyenneté des jeunes en favorisant leur expression, leur autonomie et le travail en équipe,
- ✓ Les faire progresser dans la maîtrise de la langue orale et écrite et dans l'écoute de l'autre,
- ✓ Favoriser la prise de parole des jeunes pour mieux percevoir leurs attentes,
- ✓ Développer une action de médiation attractive, véritable plus-value pour les projets pédagogiques,
- ✓ Contribuer au dynamisme de la vie de l'établissement par l'élaboration d'un projet capable de rayonner au-delà du groupe d'élèves concernés.



Année 1 : année de découverte



Objectifs stratégiques

Dans la perspective de la découverte du média et de l'éventuelle inscription du projet radiophonique dans le projet de l'établissement, il s'agit de :

- ✓ **Sensibiliser des élèves au média radio** (information, diffusion sur le Web et en FM, etc...),
- ✓ **Mobiliser l'équipe éducative sur l'utilisation pédagogique de l'outil radio** et pour la bonne mise en œuvre du projet (fonctionnement, activités pédagogiques, etc.),
- ✓ **Mesurer les possibilités de poursuite du projet** : possibilité de stabilisation d'une équipe éducative du projet radio, acquisition de matériel par l'établissement, stabilisation d'un groupe pilote.



Déroulement et intervention de zones d'ondes

Un **groupe-pilote d'élèves** est constitué au sein de l'établissement. Il est chargé de la définition du projet éditorial, en vue de la journée de diffusion (brainstorming initial sur des idées de contenus, sur le nom et le visuel de la radio, conception d'une grille de programmes, des émissions de la mi-journée, de certaines émissions le matin ou l'après-midi, de la programmation musicale et de l'habillage sonore).

Deux à trois classes ou groupes peuvent être associés au projet pour réaliser une émission pour la journée de diffusion et/ou pour préparer la promotion du projet et la communication autour de cette journée de diffusion.

Sur l'année de découverte, le projet radio se déroule comme suit :

Une **phase de préparation avec « Zones d'Ondes »**, les membres de l'équipe éducative et les jeunes concernés pour définir les modalités de la résidence radio au sein de l'établissement. Ce temps comprend deux réunions : une pour définir un pré-projet en juin/juillet et une seconde pour stabiliser le projet et arrêter le calendrier définitif en septembre.

-Une **formation sur site** d'une journée pour chaque établissement. Au regard des besoins, les modalités d'organisation seront adaptées pour chacun des établissements sélectionnés.

-Une **réunion** de bilan collectif en visio pour l'ensemble des résidences fin juin / début juillet.

-**Quatre ateliers radio encadrés par 2 professionnels de Zones d'Ondes** (entre 10 h et 12 h 30 puis de 13 h 30 à 15 h 30) espacés de 1 à 4 semaines entre novembre et

avril pour travailler avec le groupe-pilote d'une part, et les classes ou groupes associés d'autre part. Les ateliers permettent de se familiariser avec des formats radiophoniques et des moyens techniques. Un essai de diffusion sur le web est inclus dans un de ces 4 ateliers. Le matériel technique nécessaire (studio radio, matériel d'enregistrement, de montage et de mixage) est mis à disposition par Zones d'ondes sur le temps des ateliers.

-Des **travaux inter-ateliers** assurés par les élèves avec l'aide et le suivi des membres de l'équipe éducative, pour une présentation lors de la prochaine journée d'intervention de Zones d'Ondes. Zones d'Ondes pourra prêter ponctuellement du matériel d'enregistrement nomade.

-Une **demi-journée consacrée à une conférence de presse en amont de la journée de diffusion radio** (au minimum une semaine avant la diffusion). Elle est organisée par une des classes ou un des groupes engagés dans le projet. Cette conférence est indispensable pour valoriser le projet Radio dans son environnement. Elle donne lieu à des invitations aux élus de la Région, aux partenaires institutionnels de l'établissement et à la presse.

-Une **journée de diffusion de la radio temporaire en direct sur le web et le réseau hertzien** (sur une fréquence validée par l'ARCOM). Cette diffusion se déroule sur une journée, entre mars et juin.

-**Deux temps de bilan** (à mi-parcours et à l'issue de la journée de diffusion) pour définir les suites à donner à l'intervention de Zones d'Ondes en cas de souhait de pérenniser une activité radio au sein de l'établissement.

Année 2 : préparation de l'autonomisation



Objectifs stratégiques

Dans la perspective de l'inscription du projet radiophonique dans le projet de l'établissement, il s'agit d'assurer :

- ✓ L'organisation d'une résidence radio par la communauté éducative de l'établissement,
- ✓ La mise en place d'une radio au sein de l'établissement : achat d'un studio, contribution par la production d'émissions à la plateforme régionale de diffusion sur Internet, constitution d'un comité de rédaction qui rassemble les élèves, les référents et les autres enseignants engagés,
- ✓ Le renforcement de la formation des membres de l'équipe éducative.



Déroulement et intervention de zones d'ondes

Un groupe-pilote d'élèves est constitué au sein de l'établissement. Il sera chargé de la construction d'un projet éditorial en vue des deux journées de diffusion (conception d'une grille de programmes, des émissions de la mi-journée, de certaines émissions le matin ou l'après-midi, de la programmation musicale et de l'habillage sonore).

Afin d'essaimer plus largement le projet Radio, deux à trois classes/groupes peuvent être associés au projet pour réaliser une émission pour les journées de diffusion et/ou pour travailler sur la communication du projet (notamment celle des journées de diffusion).

Sur l'année de préparation à l'autonomisation, le dispositif Radio Normandie Jeunes se déroule comme suit :

Une phase de préparation avec Zones d'Ondes, les membres de l'équipe éducative et les jeunes concernés pour définir les modalités de la résidence radio au sein de l'établissement. Cette phase prévoit une réunion pour définir un pré-projet et un premier calendrier en juin/juillet dans le cadre du temps de bilan de l'année de découverte, une réunion pour stabiliser le projet et arrêter le calendrier définitif en septembre.

-Une formation sur site d'une journée pour chaque établissement. Au regard des besoins, les modalités d'organisation seront adaptées pour chacun des établissements sélectionnés.

-Une réunion de bilan collectif en visio en pour l'ensemble des résidences fin juin / début juillet.

-Quatre ateliers radio encadrés par 2 professionnels de « Zones d'Ondes » (entre 10 h et 12 h 30 puis de 13 h 30 à 15 h 30) espacés de 1 à 4 semaines entre novembre et avril. Le matériel technique utilisé est celui acquis par l'établissement. Un essai de diffusion sur le web est inclus dans un de ces 4 ateliers

-Une demi-journée consacrée à une conférence de presse en amont de la journée de diffusion radio (au minimum une semaine avant la diffusion). Elle est organisée par une des classes ou un des groupes engagés dans le projet. Cette conférence est indispensable pour valoriser le projet dans son environnement. Elle donne lieu à des invitations aux élus de la Région et aux partenaires institutionnels.

-Deux journées de diffusion de la radio temporaire sur le web en direct, sur la plateforme régionale de diffusion et le réseau hertzien (bande FM) sur une fréquence validée par l'ARCOM. Son programme est conçu et réalisé par les élèves lors des ateliers. Cette diffusion se déroule entre mars et juin.

-Deux temps de bilan (un intermédiaire à mi-parcours et un final à l'issue des 2 journées de diffusion). Sur une journée, le temps de bilan final inclura un temps de travail ou de formation à l'issue de la résidence pour parfaire les compétences techniques sur le matériel, et préparer la mise en place de l'année 3.

Année 3 : Accompagnement de l'autonomisation



Objectifs stratégiques

Dans la perspective de l'inscription du projet radiophonique dans le projet de l'établissement, il s'agit d'assurer :

- ✓ **De mettre en place un projet radio pérenne au sein de l'établissement**, animé par l'équipe éducative en charge du projet,
- ✓ **De contribuer à la plateforme régionale de diffusion Reporters Normandie Jeunes - Radio** dans le cadre d'un contrat liant l'établissement et Zones d'ondes,
- ✓ **D'ouvrir le projet radio vers l'environnement local** (favoriser l'ancrage territorial de la radio, développer des partenariats avec des ressources locales, éventuellement développer le projet en collaboration avec une radio locale).



Déroulement et intervention de zones d'ondes

Sur l'année d'accompagnement à l'autonomisation, **un contrat de production** est formalisé entre l'établissement et l'association Zones d'Ondes. Il permet de définir les engagements réciproques entre les deux parties.

Le dispositif se déroule comme suit :

- **La définition d'un pré-projet radiophonique** pour l'année 3, en fin d'année 2, lors du bilan final en juin.
- **La validation du projet « année 3 »** en septembre, avec le groupe-pilote d'élèves, les classes associées, l'équipe éducative concernée et les deux enseignants référents. Le contrat de production est finalisé à ce stade ainsi que de son calendrier de mise en œuvre,
- **La mise en place de temps sensibilisation** si nécessaire pour de nouveaux élèves et pour remobiliser les anciens,
- **La formation sur site** d'une journée pour chaque établissement. Au regard des besoins, les modalités d'organisation seront adaptées pour chacun des établissements sélectionnés.
- **Une réunion** de bilan collectif en visio avec toutes les résidences.
- **Une journée d'atelier** pour l'appropriation technique du studio et/ou pour approfondir la production d'émissions ou les compétences techniques. Le contenu de cette journée est fixé

conjointement entre Zones d'Ondes et l'établissement en fonction des besoins identifiés.

- **Une demi-journée consacrée à une conférence de presse** en amont de la journée de diffusion radio (au minimum une semaine avant la diffusion).
- **Une journée de diffusion de la radio temporaire en direct sur le web**, le réseau hertzien, sur une fréquence validée par l'ARCOM, entre décembre et février.
- **La production d'émissions** dans le cadre du contrat de production, entre octobre et mai.
- **Un bilan final en juin ou juillet, avec la** définition de perspectives au-delà du cycle initial. Ce temps de bilan prépare la mise en place éventuelle de « l'année + »

« Zones d'ondes » accompagne ce processus en :

- animant avec les référents « radio » les réunions de préparation du projet radio et le bilan de fin d'année.
- encadrant la journée d'atelier dont le contenu sera défini selon les besoins de l'établissement,
- réalisant des retours critiques sur les productions et la grille éditoriale de la journée de diffusion,
- assurant la demande d'autorisation de l'ARCOM pour la journée de diffusion,
- accompagnant la journée de diffusion par la présence d'un technicien-éditeur- mixeur son.

Engagements de l'établissement

Au regard de sa dimension transversale EMI et du lien globale souhaitable avec le projet d'établissement, la mise en œuvre du projet se fait **sous l'autorité du chef d'établissement**. Sa bonne réalisation suppose, chaque année de :

Mobiliser 2 référents et d'impliquer d'autres membres volontaires de l'équipe éducative. Les 2 référents permettent d'une part une répartition des missions, d'autre part une plus grande mobilisation de l'équipe éducative, et le maintien de l'action en cas d'absence ou de départ. Interlocuteurs de « Zones d'Ondes » et garants du bon fonctionnement du dispositif au sein de l'établissement, les référents s'engagent **avec l'appui de l'équipe de direction** à :

- **S'assurer des conditions logistiques de réalisation de l'action sur l'année scolaire** (mise à disposition de salles adéquates, accès à du matériel informatique et à une connexion Internet, accueil de l'association, information des élèves/apprentis...),
- **Mobiliser les membres de la communauté éducative** autour du projet par une communication adaptée (ex : agenda du lycée, ENT...)
- **Intégrer les évolutions annuelles de la démarche de projet** en lien avec la démarche d'autonomisation,
- **Organiser conjointement avec « Zones d'Ondes » la mobilisation, l'implication et l'encadrement des jeunes** dans les différentes phases du projet (ateliers/diffusion/communication),
- **Participer aux temps collectifs** ponctuant le dispositif (bilans intermédiaires et finaux de l'action, conférence de presse),
- **Contribuer à son rayonnement** interne et externe de la résidence, notamment lors **des journées de diffusion**. Ces dernières constituent un temps fort dans la vie de l'établissement. **Les équipes pédagogiques, l'équipe de direction** se mobilisent à cette occasion pour assurer la diffusion le plus large possible des programmes préparés par les élèves : diffusion au sein de l'établissement, de la communauté éducative, du territoire sur lequel est diffusée la radio temporaire ;
- **Suivre la formation mise en œuvre dans le cadre du dispositif**,
- **Mettre à disposition les moyens matériels** suivants pour la réalisation de l'action :
 - Une salle pour l'implantation du studio radio,
 - Une salle de travail,
 - Un lieu d'implantation de l'antenne,
 - Une connexion internet permettant de diffuser sur le web,

- Un lieu central et des moyens d'écoute dans l'établissement lors de la journée de diffusion.

Les dates et modalités d'intervention tenant compte des contraintes de chacun sont arrêtées conjointement par l'association Zones D'ondes et l'établissement et font l'objet d'une convention entre les deux parties. La date de bilan collectif est définie avec l'ensemble des partenaires du dispositif.



Coût et répartition des dépenses liées au projet

Le coût moyen d'une résidence est estimé à 10 000 euros en année 1 et 2 et 5000 euros pour l'année 3.

Il comprend l'intervention de Zones d'Ondes, les frais de déplacements des intervenants et, le cas échéant, la mise à disposition d'une partie du matériel technique.

La Région prend en charge la majeure partie du coût de la résidence, cependant **une contribution financière de 1000 € est demandée à l'établissement en année 1 et 2, 500 euros en année 3. Cette somme est versée à l'association Zones d'Ondes.**

L'établissement assure la restauration des membres de l'association lors de leurs interventions. Il prend en charge les éventuels frais de déplacement des référents du projet en cas de réunion à la Région, regroupement des référents....

Le Rectorat prend en charge les frais de déplacement des enseignants relevant du Ministère de l'Education Nationale pour les formations. Pour les autres, ces frais sont à la charge des établissements.

Pour aller plus loin...

Participer à la séquence jeunesse

Afin de donner une plus grande visibilité aux différentes actions d'éducation à la citoyenneté qu'elle soutient, la Région Normandie, organise la troisième édition de la **Séquence Jeunesse, fin mai / début juin 2026 (jour à préciser), de 09h30 à 12h30 à Caen.**

Cette action vise d'abord à permettre aux jeunes de restituer et valoriser les productions pédagogiques qu'ils ont réalisées dans le cadre de leur participation à une résidence RNJ.

L'ensemble des participants est ensuite invité à converger, l'après-midi, au Zénith, **pour la cérémonie de remise du Prix Liberté.**

MODALITES DE PARTICIPATION

La thématique proposée aux classes RNJ pour 2026 est **« Les femmes inspirantes et l'évolution des droits des femmes ».**

Cette proposition est ouverte à l'ensemble des établissements participant au dispositif RNJ en première, deuxième ou troisième année de résidence.

- Une pré-inscription est proposée sur la fiche de candidature. L'inscription est validée après un échange avec Zones d'Ondes.

6 classes sont sélectionnées parmi les 24 résidences Reporters Normandie Jeunes.

Préparation des jeunes

Afin de favoriser la préparation, un travail spécifique sera proposé par Zones d'Ondes dans le cadre des résidences RNJ concernées. Par ailleurs, le nom du grand témoin, participant à la restitution et des éléments biographiques seront transmis aux enseignants/formateurs en amont de l'événement.

Transport

La prise en charge du transport est assurée par la Région, sauf si l'établissement est situé dans l'agglomération caennaise et peut utiliser le réseau de transport urbain existant pour organiser le déplacement.

Contacts

David Osmont, chargé de projet actions éducatives à la Région Normandie (voir contacts).

LE VOTE PRIX LIBERTE

Le Prix Liberté invite chaque année les jeunes du monde entier à désigner le lauréat du Prix Liberté parmi les trois personnalités ou organisations sélectionnées en février par un jury international. **Dans ce cadre, les classes RNJ qui participent à la séquence jeunesse et qui sont présentes l'après-midi à la cérémonie de remise du Prix Liberté participent impérativement au vote pour désigner le Lauréat.** Cette démarche leur permettant de découvrir le Prix Liberté et les combats des trois personnalités retenues par le jury.

(Pour plus de renseignements sur le Prix Liberté : [Prix Liberté \(normandie.fr\)](http://PrixLiberte(normandie.fr)))

Organisée entre mars et avril, le vote Prix Liberté est structuré autour de **deux propositions pédagogiques :**

Le vote en autonomie : les enseignants font voter eux même leur élève grâce au vote en autonomie. Ils disposent du matériel pédagogique fourni par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix afin d'organiser une séance de travail d'environ une heure avec les élèves.

Le vote en présentiel : Les enseignants et leurs élèves participent à un « événement vote » (durée 3h). L'occasion pour eux de venir à la rencontre d'un grand témoin de la liberté. Cette rencontre est suivie d'une intervention animée par l'équipe de l'institut international des droits de l'Homme et de la Paix.

Organisation

Les classes inscrites à la séquence jeunesse RNJ, choisissent leur modalité de vote **dans la fiche de candidature.**

Contact Prix Liberté (Institut International des Droits de l'Homme et de la Paix)

Maxime Sauve – Chargé de mission Prix Liberté - maxime.sauve@2idhp.eu

Modalités de recrutement des établissements et calendrier RNJ

Contacts partenaires

Les établissements désirant candidater à RNJ Radio peuvent prendre contact avec Zones d'Ondes pour formaliser leur projet et renseigner la fiche de candidature :

julien.zonesdondes@gmail.com

et/ou

avec le secrétariat de Zones d'Ondes – 02 31 54 25 45

La fiche de candidature jointe est à retourner au :

- ✓ service Jeunesse et Politiques éducatives de la Région Normandie - david.osmont@normandie.fr,
- ✓ et en copie à « Zone d'Ondes » - secretariat.zonesdondes@gmail.com.

avant le : **08 juin 2025**

Modalités de sélection

Un comité de pilotage animé par la Région et composé des autorités académiques et des associations « Zones d'ondes » et « Culture et Nature » se réunit début juin pour sélectionner les établissements en vue de la saison à venir. Cette sélection se fait sur la base des informations contenues sur la fiche de candidature / projet et, notamment, les attendus et les modalités de mises en œuvre indiquées par l'établissement.

Partenaire Zones d'Ondes

Julien Hanse

julien.zonesdondes@gmail.com

02 31 54 25 45

Rectorat de Normandie

Laurent HOUSSIN

laurent.houssin@ac-normandie.fr

DRAAF de Normandie

Delphine GIBET

delphine.gibet@agriculture.gouv.fr

Région

Direction Jeunesse et Sports

David OSMONT

david.osmont@normandie.fr

02 14 47 62 52



Annexe

Une résidence Radio qui s'intègre au référentiel des connaissances et des compétences.



L'EXEMPLE DES NOUVEAUX PROGRAMMES D'EMC

	Lien avec les attendus et objectifs de l'EMI au sein du programme EMC : contribution de la Résidence Reporters Normandie Jeunes.			
Compétences construites par la pratique radiophonique proposée par Reporters Normandie Jeunes	2nde	Première	Terminale	CAP
Savoirs (Connaissances théoriques et contextuelles)				
Connaissance des médias Comprendre le fonctionnement des différents types de médias (presse, radio, télévision, internet). La résidence RNJ permet une appropriation concrète du média radio.	Étudier les méthodes, déontologie et rigueur du travail journalistique Identifier les défis : censure et liberté de la presse.	Traitement des minorités et des discriminations dans les médias. Découverte des "guerres hybrides"	Sondages dans les médias, leur méthodologie et les interprétations multiples.	Développement de la pensée critique face aux médias et aux réseaux sociaux

Maîtriser les concepts d'influence des médias et réseaux sociaux.				
Connaissance des formats radiophoniques (débat, chronique, reportage, itw..)	Mise en pratique des formats radiophoniques : réalisation de reportages, débats, etc. (Dans le cadre de la résidence RNJ, les jeunes sont amenés à expérimenter les différents formats radiophoniques) Initiation aux émissions sur des thèmes en lien avec les enjeux démocratiques et médiatiques dans chaque classe.			
Connaissance des règles journalistiques	Apprentissage des règles de déontologie journalistique (respect de l'éthique, droits d'auteur) pour des interventions radiophoniques. La pédagogie de projet qui sous-tend la résidence RNJ permet aux jeunes de mettre à l'épreuve du réel le respect de l'éthique.			
Savoirs-faire (compétences techniques et pratiques) mis en œuvre dans le cadre de la résidence				
Collaboration Travailler en équipe pour la production d'un programme radiophonique. Participer à des projets collectifs de création de contenu. Toutes les formes de travail collaboratif sont mobilisées dans le cadre de la résidence radio	Elèves + enseignants pour la création Rencontre avec des journalistes dans le cadre de la Semaine de la presse	Émissions radiophoniques thématiques (guerres hybrides, minorités).	Autour de débats sur des sujets sociaux : vaccination.	Discussions sur les responsabilités des acteurs de l'Internet.
Lecture et compréhension Identifier et croiser	Recherche et analyse de sources fiables pour préparer	Analyse de la représentation des minorités dans les médias et réflexion sur leur traitement	Enquêter sur les sondages, comprendre leur méthodologie et identifier leur	Analyse critique de contenus radio et des impacts de la désinformation sur l'opinion

les sources	des émissions.	médiatique.	impact médiatique.	publique.
Identifier les fake news à travers la radio.	Lutte contre la désinformation.			
Production	Sur la liberté de la presse / pluralisme.	Sur des enjeux liés aux minorités et aux discriminations.	Sur les sondages et les débats publics (ex : vaccination).	La désinformation et les réseaux sociaux.
Mener des itw, des reportages, animer des débats. Tous ces formats sont travaillés par les jeunes.				
Techniques (Mises en pratique pendant la résidence)	Utilisation du matériel de production radiophonique (microphone, console, logiciel reaper)			
Savoirs-être (Qualités personnelles et comportementales)				
Esprit critique	Vérification des informations dans un contexte où la désinformation peut être un problème majeur.	Approfondir l'esprit critique et réfléchir sur les questions de d'objectivité des informations traitées dans les médias.	Analyser et remettre en question l'impact des médias sur la société et l'opinion publique.	Développer un esprit critique sur la régulation des médias et la responsabilité des acteurs du numérique.
Adopter une attitude critique face aux médias et à l'information.				
Vérifier les informations et les croiser avec d'autres sources pour confirmer leur fiabilité.	Développement de l'esprit critique sur les sources d'information (Reporters sans			

	Frontières).			
Oralisation et communication enregistreur numérique, (passage au micro, multiples situations de prise de parole avec création de contenus)	Savoir prendre la parole et s'exprimer de manière claire et cohérente.			
Adaptabilité et réactivité	Gestion des imprévus et adaptation du contenu en fonction des contraintes de production ou de diffusion. (Expérimentation du « direct et de ses aléas » pendant la journée de diffusion)			
Respect des codes de déontologie	Respect des règles journalistiques et des codes déontologiques pour une émission radiophonique professionnelle.			